

La mesure des jardins potagers, un défi géographique

Xavier ROCHEL *

Les recherches à caractère géohistorique du LOTERR s'enrichissent avec la thématique du jardin potager. La transition alimentaire constitue en effet un enjeu important pour les territoires. L'étude géographique des questions d'autoproduction alimentaire doit être éclairée par une approche rétrospective : comment ont évolué les surfaces en potagers au cours des dernières décennies, voire des deux derniers siècles ?

Dans les territoires en transition, la production alimentaire est une thématique de premier plan. Il existe toute une littérature scientifique en sciences sociales, sur la transition alimentaire, le besoin de mieux contrôler notre alimentation, la nécessité de la relocaliser. L'accent est souvent mis sur les jardins partagés, très en vogue, bien que leurs surfaces et les productions

associées paraissent a priori infiniment moins importantes que celles des jardins privatifs.

Dans ce contexte, parmi les recherches à caractère géohistorique menées au LOTERR, émerge une thématique qui reste jusqu'ici très peu abordée dans la littérature scientifique : la mesure des surfaces en autoproduction alimentaire, et en particulier des jardins potagers.

L'observation des dynamiques en cours se heurte à une difficulté fondamentale : il n'est pas simple d'enquêter sur les espaces destinés à produire pour soi, dans un cadre familial. On pense bien entendu au jardin potager principalement, mais il serait possible d'étendre ce problème de mesure à d'autres formes de production comme l'arbre fruitier, le poulailler... La sociologie peut avoir ses réponses, avec l'ethnographie par exemple. L'histoire, l'archéologie éclairent une partie des dynamiques dans le temps. La géographie doit prendre la mesure du potager dans l'espace des Français : les surfaces occupées bien sûr, leur



Figure 1 : Jardin potager traditionnelle, Jezainville, Meurthe-et-Moselle, avril 2020.

* Professeur de géographie, laboratoire LOTERR, Université de Lorraine : <https://loterr.univ-lorraine.fr/enseignant-chercheur/rochel-xavier/xavier.rochel@univ-lorraine.fr>.



Figure 2 : Suppression et engazonnement d'un potager : Images de 2010, 2015 et 2018. Guenviller, Moselle. Source : Geograndest.

évolution, leur place aussi dans les pratiques, le temps passé, la culture et l'identité des urbains comme des ruraux.

Si le discours dominant est en faveur d'une relocalisation de la production alimentaire, et surtout au retour à une plus grande part d'autoproduction, on s'attend à observer un essor récent des surfaces en potager. Mais il n'existe guère de méthodologies pour intégrer les potagers familiaux dans les mesures de l'occupation du sol (ou des usages du sol). Un travail récent du géographe caennais Maxime Marie¹ cherchait à estimer « la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local » dans trois villes moyennes de l'Ouest, tout en construisant au passage une méthodologie de mesure à partir de l'imagerie aérienne disponible. D'autres chercheurs ont commencé à explorer les mêmes thématiques dans différents territoires urbains². Ils font écho à des publications anglophones, notamment américaines, un peu plus anciennes.

De tels travaux peuvent évidemment être réitérés sans se limiter à l'urbain. Il serait surtout souhaitable d'y apporter une plus forte dimension temporelle : comment évoluent les surfaces en question ? ceci, bien entendu, à l'échelle des dernières années, des dernières décennies, mais aussi des deux à trois derniers siècles : c'est ici que le savoir-faire géohistorique prend tout son sens.

Une méthodologie à construire

La mesure des surfaces actuelles (ou très récentes) passe nécessairement par un travail de digitalisation. En effet, les potagers passent totalement sous le radar des bases de données d'occupation du sol, y compris pour les plus précises. Il faut donc faire appel à

un opérateur rompu à l'identification des potagers sur les orthophotographies à bonne résolution, comme les images à 7,5 cm disponibles sur le territoire du Grand Nancy. C'est bien le choix qui a été opéré par Maxime Marie, par exemple : utilisation de l'imagerie à la plus forte résolution possible, digitalisation manuelle, observations de terrain pour valider (dans la mesure du possible, et donc sur la base d'un échantillon) les découpages opérés sous SIG.

Comme dans toute digitalisation, l'identification des potagers sur l'imagerie disponible doit reposer sur un protocole précis. Le « cahier des charges » doit évidemment définir un seuil de description. Il doit préciser si les passe-pieds et les allées qui découpent les jardins sont inclus ou non dans les surfaces mesurées, ou du moins jusqu'à quelle largeur ils peuvent l'être. Il faut s'efforcer de ne pas laisser de côté certains jardins difficiles à identifier car très végétalisés, et organisés de façon peu géométrique, comme la plupart des jardins menés en permaculture. La question des bacs de culture, qui ont été en vogue pendant quelques années, est particulièrement épineuse, car leur identification et leur digitalisation posent évidemment des problèmes spécifiques. Enfin, il peut être délicat de discriminer visuellement les potagers familiaux les plus grands, des surfaces en maraîchage qui doivent être exclues des surfaces mesurées ; une enquête sur les exploitations maraîchères est donc nécessaire au préalable.

La recherche de données historiques peut, bien entendu, faire appel aux missions aériennes des dernières décennies, notamment l'imagerie fournie par l'IGN à travers le portail à remonter le Temps. Le travail perd alors en fiabilité, mais les très belles images en noir et blanc des années 1960, par exemple, sont suffisantes pour une identification correcte des potagers,

1. MARIE M. 2019. Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], consulté le 29 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/26215>

2. DARLY S. FEUILLET T. LAFORET C. 2021. Home Gardening and the Social Divide of Suburban Space: Methodological Proposal for the Spatial Analysis of a Social Practice in the Greater Paris Urban Area. Sustainability, 13, consulté le 1er octobre 2021, URL : <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/6/3243>



Figure 3 : Jardins (potagers), vergers et chenevières à Leintrey (Meurthe-et-Moselle) d'après le cadastre de 1819.

X. Rochel - Université de Lorraine - 2013

en particulier en juin-septembre quand les alignements de cultures sont bien visibles. Comparer deux missions successives aide à réduire les problèmes d'ombres portées, mais cela conduit à travailler sur une période et non plus sur une année, ce qui réduit la valeur de l'information. Quant à l'imagerie antérieure à 1960 environ, elle ne paraît guère utilisable.

Pour prolonger plus loin encore dans le temps ces observations, il existe une maigre littérature portant sur l'économie domestique à l'orée du XX^e siècle, par exemple. Mais pour véritablement mesurer des surfaces qui puissent, toutes précautions prises, être comparées aux surfaces actuelles, il est nécessaire de faire appel aux cadastres anciens, à condition de vérifier l'hypothèse selon laquelle les jardins potagers y sont correctement représentés. On constate sur tous les documents cadastraux des années 1810-1830 déjà exploités dans d'autres contextes³, que les potagers sont parfaitement identifiés, avec une résolution suffisamment fine puisque les parcelles les plus petites représentées sur n'importe quel territoire communal sont à peu près toujours des jardins. Le seuil de description en deçà duquel les surfaces ne sont pas prises en compte par le cadastre semble n'être qu'à quelques dizaines de mètres carrés : ce ne sont sans doute que de très petits jardins qui sont absents des plans. Quant à la distinction entre les jardins potagers et les (rares)

jardins d'agrément, elle ne pose pas de problème particulier en raison d'un statut fiscal différent, qui justifie leur séparation sur les documents cadastraux.

Premiers résultats pour le Grand Est

Le travail engagé dans le Grand Est souhaite d'abord étendre au rural les travaux engagés jusqu'ici exclusivement en milieu urbain par différents chercheurs français. En effet, la production potagère est évidemment très dépendante du foncier non construit disponible ; elle est très favorisée en situation rurale. Des questions culturelles relatives aux identités et aux représentations collectives peuvent également jouer pour renforcer la place du potager dans les territoires ruraux. En outre, dans le droit fil de certaines des spécialités et spécificités de l'équipe du LOTERR, il semble possible et souhaitable de déployer ces mesures dans le temps, jusqu'à tenter une géohistoire sur la question. Ce qui suit n'est qu'une présentation sommaire de résultats provisoires.

L'échantillon étudié est constitué d'une grille de 91 communes réparties selon une grille régulière au pas de 25 km. Seules les communes de moins de 2000 habitants, et classées de 2 à 4 dans la grille communale de densité de l'INSEE ont été retenues. Nous retons ainsi une définition assez large du milieu rural,

3. ROCHEL X. 2015. Jardins et chenevières dans le village lorrain. Pays lorrain, 1, p. 43-48.

ROCHEL X. ABADIE J. AVON C. BERGES L. CHAUCHARD S. DEFEVER S. GRELLA. JEANMONOD J. LEROY N. DUPOUEY J-L. 2017. Quelles sources cartographiques pour la définition des forêts anciennes ? Revue Forestière Française, numéro spécial « forêts anciennes », 4-5 2017, p. 353-370.

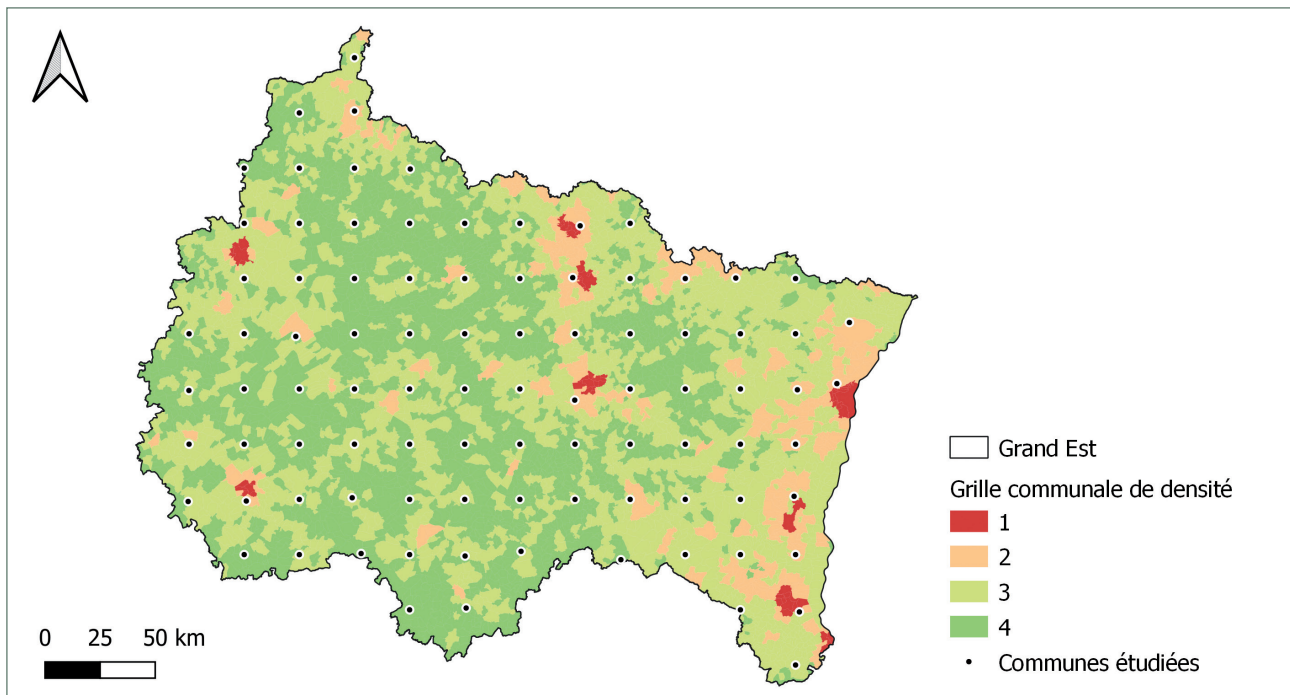


Figure 4 : Localisation des communes étudiées dans le Grand Est.

sans quoi de vastes territoires, dont la plaine d'Alsace, n'auraient pu être correctement couverts par le travail engagé. Les communes de l'échantillon qui ne correspondaient pas à cette définition ont été remplacées par leur plus proche voisine rurale.

Les mesures obtenues montrent des surfaces sans commune mesure avec ce qui a été mesuré en milieu urbain, par Maxime Marie par exemple. La surface en potagers est en moyenne de 19 m² par habitant, soit à peu près exactement dix fois plus que la moyenne nationale (urbain et rural confondus) avancée par une enquête récente de l'INSEE. On note sans surprise une assez bonne corrélation entre les chiffres de population et la plus ou moins grande présence des jardins. Les communes classées par l'INSEE en « densité intermédiaire », qui présentent souvent un visage résolument périurbain, ont peu de jardins potagers. Les communes très peu peuplées sont, au contraire, caractérisées par de fortes surfaces potagères par habitant, le maximum revenant à Aigremont (Haute Marne, 21 habitants, plus de 80 m² par habitant).

La recherche de dynamiques historiques nous mène à constater une baisse constante des surfaces, et bien évidemment des surfaces par habitant. Cette baisse se poursuit dans la dernière décennie, à rebours du discours dominant. La comparaison avec les surfaces mesurées sur le cadastre napoléonien est spectaculaire : les communes étudiées présentaient une surface de

potagers systématiquement supérieure à 50 m² par habitant, en tenant évidemment compte de la population communale connue au plus proche de la date de réalisation du cadastre. Mais les comparaisons demandent évidemment une grande prudence. Par exemple, dans le contexte du début du XIX^e siècle, la répartition entre production autoconsommée et production vendue ne correspond absolument pas à la distinction jardins/champs ; des productions légumières familiales se font couramment en plein champ, ou même entre deux rangs de vigne, etc.

Deux mémoires de Master⁴ ont également contribué à explorer cette thématique en milieu urbain. Sur les communes de Achères et Montreuil, la surface en potagers est inférieure à 1 m² par habitant. Ce chiffre concorde avec les différentes études à caractère local engagées par d'autres équipes de recherche. C'est surtout l'évolution négative qui constitue un résultat intéressant et inquiétant. À Achères par exemple, il n'y aurait plus que 18 000 m² de jardins potagers en 2021, contre plus de 41 000 en 1975. Il est vrai que des problèmes locaux de pollution ont affecté ces surfaces. Les cas particuliers étudiés ne sauraient être utilisés par extrapolation, pour émettre des conclusions générales sur l'évolution des surfaces en potagers : d'autres campagnes de travail, basées sur un protocole d'échantillonnage spatial, sont nécessaires pour affiner les premières données recueillies.

4. NDIONE Jean-Philippe. 2021. Mesure sous SIG de l'évolution des surfaces en production potagère familiale. Le cas de la commune d'Achères. Mémoire Master 1, 47 p.
BAKOUNGA BA MAGNASSA Néoma. 2021. Mesure des surfaces dédiées à l'autoproduction alimentaire et leur évolution. Mémoire Master 2, 78 p.